



## **Technicien (ne) Milieux Aquatiques Unité de Gestion Vilaine Est CONTRAT DE PROJET - CATEGORIE B**

### **Type d'offre :**

- 1 contrat de projet de catégorie B à temps complet

### **Employeur : Eaux & Vilaine**

L'EPTB Eaux & Vilaine est l'établissement public mettant en œuvre la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Vilaine (11 000 km<sup>2</sup> couvrant 6 départements et 2 régions). A ce titre, il est la structure porteuse du SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Il réalise depuis plusieurs années les missions d'études et d'ingénierie sur les thèmes de la gestion qualitative et quantitative de l'eau et des milieux aquatiques, il gère des ouvrages structurants (barrage d'Arzal, barrages de Vilaine amont) et l'usine de production d'eau potable de Vilaine-Atlantique à Férel.

Le Comité Syndical d'Eaux & Vilaine est constitué de trois collèges : le collège des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre (qui représente 60% des voix), le collège des collectivités gestionnaires de l'Eau Potable (25% des voix) et le collège des Départements/Régions (15% des voix).

La plupart des EPCI du bassin sont adhérents à l'EPTB Eaux & Vilaine et dans le cadre de cette adhésion, les EPCI situés à l'amont et à l'aval de la Vilaine ont opté pour le transfert à Eaux & Vilaine des compétences « Gestion des Milieux Aquatiques » (GEMA) et associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses).

La réorganisation de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » et des compétences associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses) s'est faite au sein de trois unités à Eaux & Vilaine : l'Unité de Gestion Vilaine Est, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et l'Unité de Gestion, plus ancienne, Vilaine Aval. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces compétences, les actions menées ont pour objectif la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et in fine l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Le technicien(ne) recruté(e) aura la charge de l'animation, de la mise en œuvre et du suivi technique du programme de travaux lié à la restauration des milieux aquatiques de l'Accord de territoire 2026-2028 de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Les actions menées (restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau, restauration de la continuité écologique, restauration des zones humides, sensibilisation des usagers de l'eau, ...) ont pour objectif la reconquête et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques et in fine l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

➔ **Lieu de travail actuel :**

Unité de Gestion Vilaine Est - Eaux & Vilaine - L'Orangerie - Chemin des Bosquets - 35410 CHÂTEAUGIRON

**A partir de fin 2026, l'Unité de Gestion Vilaine Est déménage à Janzé.**

➔ **Type d'emploi :** 1 contrat de projet de catégorie B

➔ **Durée du contrat :** 3 ans

➔ **Grade :** Cadre d'emploi de Technicien de la filière technique – Technicien à Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe

➔ **Temps de travail :** temps complet

**Missions principales :**

Sous la responsabilité hiérarchique du (de la) responsable du pôle technique et opérationnel de l'unité de gestion Est la personne recrutée aura en charge :

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des travaux du volet « milieux aquatiques » :

- prendre contact et mener les négociations avec les propriétaires riverains des cours d'eau et les élus locaux pour la réalisation des travaux milieux aquatiques;
- préparer les opérations : diagnostic terrain, dimensionnement des aménagements, élaboration des porters à connaissance, élaboration des Déclarations de Travaux (DT), participation à la passation des marchés publics...,
- assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (en régie ou en prestations selon les chantiers) des travaux de restauration des milieux aquatiques : conception, suivis des travaux, encadrement des entreprises, suivi des bons de commande de ses travaux, réception, garanties,...,
- assurer la surveillance des milieux aquatiques du territoire, et notamment des sites déjà restaurés.
- assister et animer sur le plan technique le déroulement des réunions liées aux missions (réunion de chantier, comités techniques, etc...)
- faire le lien avec les autres domaines de l'unité et de l'EPTB : pollutions diffuses, bocage, ruissellement ...

Dans le cadre de la mise en œuvre des études et des suivis milieux aquatiques :

- prospecter les cours d'eau et réaliser l'état des lieux et le diagnostic des cours d'eau
- réaliser le suivi avant/après travaux des sites à restaurer et restaurés (en régie ou en prestations selon la typologie du suivi) : suivis morphologiques, hydrologiques, biologiques, ...
- avec le(la) référent(e) de l'unité, suivre et encadrer des bureaux d'étude sur des études ponctuelles spécifiques

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des actions « transversales » :

- réaliser un bilan annuel de ses études, travaux et suivis
- actualiser régulièrement les données du SIG en lien avec le(la) référent(e) SIG de l'unité et du siège de l'EPTB pour permettre l'évaluation technique et le suivi du programme de restauration des milieux aquatiques ;
- assurer une veille terrain des infractions réglementaires « Gestion des Milieux Aquatiques et compétences associées bocage, ruissellement, pollutions diffuses»
- réaliser les campagnes de prélèvements du suivi de la qualité physico-chimique de l'eau en rivière sur l'unité en lien avec le(la) chargé(e) de mission Qualité de l'Eau de l'EPTB et le (la) référent(e) de l'unité ;
- participer aux missions d'information, de communication et de sensibilisation propres au programme milieux aquatiques en lien avec le(s) référent(s) de l'unité
- participer selon les ordres du jour à des réunions de l'unité (bureaux et/ou comités territoriaux, comités de pilotage, comités techniques, visites de chantiers, ...) ou plus largement de l'EPTB.

## **Missions secondaires :**

Répondre aux sollicitations diverses des structures, particuliers, collectivités et les recenser (via Sysma notamment)

## **Profil recherché**

### **➡ Formation requise :**

De formation Bac +2 et plus dans le domaine de compétence du poste

Une expérience professionnelle précédente sur un poste similaire est souhaitée

### **➡ Compétences techniques :**

- Connaissances générales en environnement (qualité d'eau, volet agricole, milieux aquatiques)
- Bonnes connaissances techniques en gestion des milieux aquatiques (diagnostic de cours d'eau, techniques de restauration des milieux aquatiques, dimensionnement des aménagements, hydromorphologie, ...)
- Fortes compétences techniques en conception/mise en œuvre/réalisation de travaux milieux aquatiques.
- Compétences en conduite des chantiers de travaux en régie et par des prestataires extérieurs
- Compétences en prévention et sécurité lors de travaux confiés à des entreprises extérieures ou réalisés en régie
- Compétences en conduite de projet
- Bonne connaissance des acteurs et de la réglementation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques
- Bonne connaissance de l'environnement territorial et des règles de fonctionnement des collectivités
- Connaissances des règles élémentaires de la comptabilité et de l'achat publics
- Expérience des outils informatiques et SIG (QGis), base de données et bureautique

Utiliser et traiter des données sous système d'information géographique

### **➡ Savoir-être**

- Aptitudes et goût prononcé au travail de terrain
- Capacité d'écoute
- Capacité de négociation et de concertation
- Capacités à conduire et à animer des réunions ainsi qu'à s'adapter à différents publics
- Capacités rédactionnelles (comptes rendu, documents techniques et administratifs, ...)
- Rigueur et sens de l'organisation
- Bon sens du relationnel
- Disponibilité et réactivité
- Capacité à rendre compte (écrit et oral)
- Autonomie et sens du travail en équipe

## **Informations complémentaires**

### **Type d'emploi**

Emploi non permanent en contrat de projet de catégorie B

### **Service de rattachement**

Unité de Gestion Vilaine Est – Pôle technique et opérationnel

### **Lieu de travail actuel**

Unité de Gestion Vilaine Est - Eaux & Vilaine - L'Orangerie - Chemin des Bosquets - 35410 CHÂTEAUGIRON

**A partir de fin 2026, l'Unité de Gestion Vilaine Est déménage à Janzé.**

Poste basé à Châteaugiron avec de nombreux déplacements sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est de l'EPTB Eaux & Vilaine (permis B indispensable) et occasionnels sur le bassin versant de la Vilaine.

### **Temps de travail et horaires de travail**

Temps complet ; Amplitudes horaires irrégulières en fonction des déplacements, des réunions

### **Rémunération**

Rémunération selon expérience et sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi de Technicien.

Titres restaurant – Remboursement des frais de mission – CNAS – Participations employeur aux mutuelles – Contrat groupe prévoyance avec participation de l'employeur

### **Candidature**

Les CV et lettres de motivations sont à adresser par mail à [rh@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:rh@eaux-et-vilaine.bzh) ou par courrier à l'EPTB Eaux & Vilaine - Service RH - Boulevard de Bretagne 56130 LA ROCHE-BERNARD **au plus tard pour le 16 avril 2026** à l'attention de Monsieur le Président de l'EPTB Eaux & Vilaine

Merci de nommer vos documents PDF de la façon suivante : NOM\_Prénom\_CV et NOM\_Prénom\_LM

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sandrine GARNIER, Responsable de l'Unité Vilaine Est au 06 86 38 07 98 ou Marion PELLEN, Responsable du Pôle Technique et Opérationnel, au 07 61 55 35 15.

**Les entretiens de recrutement sont prévus le 19 mai 2026**

**Prise de poste : 1<sup>er</sup> juillet 2026**